

TRANSPORTS EN COMMUN DANS LE GRAND NANCY : FIN DE L'APPLICATION NEMO

Categories: [À la une !](#), [Quotidien](#), [Transport de voyageurs](#)

Tag: [Actualités](#)



La société qui proposait les tickets de bus et de tram dématérialisés pour le compte du réseau Stan, Monkey Factory, a été placée en liquidation judiciaire le 23 juin dernier.



Mise à jour de notre article ce 23 juillet 2026 :

Les titres achetés via l'appli ne sont plus utilisables. Voici comment vous faire indemniser :

[Accueil](#) → [Le réseau STAN](#) → [Stan et vous](#) → [Actualités](#) → Arrêt de l'application NÉMO (Mybus)

Arrêt de l'application NÉMO (Mybus)

L'application NÉMO qui permet depuis un smartphone d'acheter et de valider des titres de transport pour voyager sur les réseaux Stan, Sub et LeSiti **a cessé de fonctionner.**

Il n'est donc plus possible de valider et donc d'utiliser les titres acquis depuis l'application.

Pour ne pas pénaliser les usagers ayant acheté des titres sur l'application NÉMO, les titres ou voyages non utilisés seront dédommagés de la manière suivante :

- Pour les titres à décompte : les voyages restants seront chargés sur une carte SimpliCités. Si vous n'en possédez pas, merci de fournir une pièce d'identité et une photo d'identité couleur
- Pour les pass mensuels de juillet : les abonnés peuvent voyager avec leur preuve d'achat (reçu par mail) à présenter en cas de contrôle.

Les usagers concernés sont invités à se rendre à partir de lundi 27 juillet et avant le 31 décembre 2026 :

- pour les titres Stan et MixCités : à l'Espace Info Mobilités - 2 Place de la République à Nancy
- pour les titres Le Siti : à l'Agence Le Siti, 7 avenue du Général de Gaulle à Pompey

Pour toutes informations, les voyageurs peuvent contacter :

- Réseaux Stan et Sub : Allostan au 03 83 30 08 08
- Réseau Le Siti : 03 83 49 23 23

Informations données le 20 juillet 2026:

Sur son site Internet, le réseau Stan indique que les tickets dématérialisés déjà achetés pourront continuer à être utilisés:

Application NéMO



C'est ce qu'il répond également aux usagers

Sandryne Nancy - 1 sem.

Bonsoir je viens juste de recharger hier 2 pass 10... j'espère un remboursement si l'appli vient à fermer merci à vous



Répondre



Réseau Stan - Officiel - 1 sem. - Auteur

Bonjour Sandryne, pour le moment, vos titres restent valables. Nous vous informerons de la procédure à suivre dès que l'application sera fermée. Bonne journée, Camille



Répondre

Le site

Internet bus-artis.fr indique qu'il serait possible d'accéder à ses titres en scannant le QR code présent dans les bus:

Fermeture définitive de l'application Nemo

L'application Nemo, qui permettait d'acheter des titres de transport directement depuis un smartphone, est désormais **définitivement fermée**.

Par conséquent, l'achat de titres de transport n'est plus disponible via cette application.

Vous pouvez encore des titres achetés sur Nemo ?

Bonne nouvelle ! Les titres déjà achetés restent valables.
Vous pouvez continuer à les utiliser en scannant le QR Code présent à bord des bus lors de votre voyage.



L'un de nos adhérents nous a indiqué ne plus réussir à accéder à ses achats via l'application. À surveiller donc.

Si vous n'arrivez pas à utiliser vos titres de transport, vous pouvez signaler le problème sur le site signal.conso.gouv.fr.

Si les sommes que vous avez versées sont relativement importantes, vous pouvez déclarer votre créance jusqu'au 2 septembre 2026 en adressant un courrier à la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand

